



Escale TLV : Pour la suspension de la desserte

BS.27-05-010 AF

27 mai 2024

Le SNPNC réitère sa demande de suspension de la desserte de TLV.

Rappel des faits :

- Le 12 octobre dernier, les commissaires de la CSSCT PNC ET PNT ont déposé un Danger Grave et Imminent sur les escales de TLV et BEY.
- Depuis le 31 mars, les rotations TLV étaient autorisées pour donner suite à la signature d'une dérogation par un des syndicats représentatifs PNC.
- Le 2 mai dernier, lors d'une réunion avec la direction de la sûreté, celle-ci nous assurait que les attaques israéliennes ayant lieu de nuit, les trajets commerciaux d'Air France se faisant de jour, le risque était contenu.
- Le dernier ECS à jour, datant du 14 avril 2024 dernier, conclut son analyse en ces termes « *au regard de l'ensemble de ces éléments, la direction de la sûreté autorise la poursuite de la desserte avec prescription de suspension des hébergements équipages* ».



Contexte sécuritaire :

Samedi 25 mai, l'armée israélienne a bombardé la région de Rafah, ville sud de la bande de Gaza. Ces frappes opérées de jour ont fait des dizaines de morts et se sont poursuivies jusqu'à dimanche 26 mai 2024.

Le 26 mai, le PNT CCO informait les commissaires CSSCT que des tirs de roquettes avaient été entendus à Tel Aviv dimanche matin mais qu'il n'y avait pas d'incidence pour le vol qui se posait plus tard.

Pour rappel, 80 km séparent la bande de Gaza de la ville de Tel AVIV.

LE SNPNC ESTIME QUE LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS NE PEUT ÊTRE CLAIREMENT ASSURÉE AU REGARD DE L'ENSEMBLE DE CES ÉVÉNEMENTS.

En conséquence, le SNPNC seule organisation à demander la suspension de la desserte TLV, RÉITÈRE sa demande jusqu'à un cessez le feu effectif dans la région.

Le SNPNC exhorte la direction de la sûreté à revoir sa position et à minima à instaurer la procédure MCPT4 jusqu'à J.

NOTRE PRIORITÉ : VOTRE SECURITÉ

SNPNC.ORG/ADHERER

SNPNC FO
— DEPUIS 1954 —

